



dimanche, 5. Mars 2017

SOMMAIRE Cliquez sur les titres pour lire les articles

Marché & Economie.....	2
<i>Appel à manifestation d'intérêt aux entreprises étrangères pour 28 fermes pilotes</i>	<i>2</i>
<i>Réunion du Groupe de travail conjoint de coopération économique au Portugal.....</i>	<i>2</i>
<i>Quelque 70 établissements hôteliers et thermaux en cours de modernisation.....</i>	<i>2</i>
<i>Wifi Outdoor: le cahier des charges mis à jour pour booster la dynamique économique</i>	<i>3</i>
Commerce	4
<i>Complexe d'El-Hadjar : relancer la production</i>	<i>4</i>
<i>SAFILAIT : 5 milliards de DA d'investissement dans l'agroalimentaire</i>	<i>4</i>
<i>LG : une usine de montage en juillet en Algérie.....</i>	<i>5</i>
Transactions & Contrats	5
<i>Sonatrach – ENI : Les explorations Offshore à l'étude</i>	<i>5</i>
<i>CNMA – Groupe Industriels ONAB – Aviculteurs : Partenariat triangulaire</i>	<i>6</i>
<i>Sonelgaz-BNA: convention pour le paiement électronique des factures</i>	<i>6</i>
<i>Un investissement de 6 milliards de dinars prévu: Condor s'associe au suisse SICPA</i>	<i>7</i>
Régions.....	8
<i>Sétif : 50 projets touristiques validés</i>	<i>8</i>
<i>Fête de l'olive d'Ifigha : Labellisation clé de l'exportation</i>	<i>8</i>
<i>Médéa : des investissements agricoles sur 10.000 hectares en cours d'étude</i>	<i>9</i>
<i>Béjaïa : Une gare maritime pour juin.....</i>	<i>10</i>



CCI ALGÉRO-FRANÇAISE

غرفة التجارة و الصناعة الجزائرية-الفرنسية

Siège social : 38 rue Abou Noues Hydra, Alger

Accueil & Bureaux : Villa Malgaïve

01 rue du professeur Vincent Telemly, Alger

Tél: +213 (0) 23 507 019

Fax: +213 (0) 23 507 032

cciaf@cciaf.org

www.cciaf.org

NOS EVENEMENTS SUR

WWW.CCIAF.ORG

Appel à manifestation d'intérêt aux entreprises étrangères pour 28 fermes pilotes

Source : Maghreb Emergent

Un nouvel appel à manifestation d'intérêt en direction des entreprises étrangères et nationales pour l'investissement dans un total 28 fermes (légumes, arbres fruitiers, élevage bovin et alimentation animale) va être lancé par l'Algérie dans la semaine, a indiqué à l'agence Reuters une source responsable au ministère de l'agriculture.

« L'objectif est de mettre en place des co-entreprises pour gérer et exploiter les fermes, mais la terre restera propriété de l'Etat » a indiqué la source. Les investissements étrangers dans le domaine se feront selon la règle de 51/49%

Soumissionnaires tiendra une participation minoritaire dans les exploitations agricoles, conformément à la loi algérienne qui limite la participation étrangère de 49 % dans tout projet d'investissement.

Ces fermes pilote seront localisés aussi bien au centre, à l'est, à l'ouest qu'au sud du pays, a précisé la source du ministère de l'agriculture. L'agence rappelle que malgré les restrictions, les produits alimentaires ont représenté en 2016 plus de 20% de la facture des importations qui a atteint 46,72 milliards de dollars.

Une dépendance rendue encore plus délicate avec la chute des revenus hydrocarbures qui ont été de 27,5 milliards de dollars en 2016 contre 35,7 milliards en 2015 et 60 milliards en 2014.

Une option controversée

Pour rappel, le groupe laitier TifraLait a signé le 23 janvier dernier un accord d'investissement avec le groupe américain American international agriculture Group, AIAG pour la création d'une joint-venture pour la réalisation à Adrar, sur 25.000 hectares, de plusieurs projets dans les filières pomme de terre, engrais, céréales, élevage laitier et aliments de bétails. Un investissement qui se situerait entre 250 et 300 millions de dollars.

AIAG a également signé en novembre 2015, un accord pour un investissement avec le groupe Lacheb pour un projet similaire dans la wilaya d'El Bayadh sur un investissement d'un montant de 500 millions de dollars.

La viabilité de cet investissement et la capacité de l'opérateur américain à le mener ont fait l'objet d'une enquête réalisée par l'expert financier, Ferhat Aït Ali, publié par Maghreb Emergent. La publication de l'enquête a suscité des réactions de l'américain AIAG et de Smaïl Chikhoun, président du Conseil d'affaires algéro-américain qui ont été publiées également par Maghreb Emergent.

Enfin sur ce dossier des grandes exploitations dans le sud qui semble être l'option des responsables du secteur agricole, l'expert agricole, Aissa Manseur, a estimé qu'il s'agit d'une bien mauvaise idée en citant le renoncement de l'Arabie saoudite qui a renoncé à aller dans cette voie ruineuse en ressources en eau. Il a cité également l'exemple de l'échec du du Complexe agroalimentaire du Sud (CAAS) d'Adrar, l'explique dans cette contribution.

Réunion du Groupe de travail conjoint de coopération économique au Portugal

Source : Algérie Eco

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, s'est rendu jeudi au Portugal pour coprésider avec le ministre portugais de l'Economie, Manuel Caldeira Cabral, les travaux de la 5ème réunion du Groupe de travail conjoint de coopération économique, a indiqué un communiqué de ce ministère.

Au programme de cette visite de deux jours, M. Bouchouareb effectuera également des visites d'entreprises portugaises et aura des entretiens avec plusieurs responsables du gouvernement portugais, dont le ministre des Affaires étrangères et le ministre de l'Economie, "pour aborder les moyens à mobiliser pour favoriser le développement des relations économiques bilatérales", précise le communiqué.

La visite de M. Bouchouareb, qui est accompagné d'une délégation composée de représentants de différents départements ministériels et de chefs d'entreprises, sera marquée par la tenue, vendredi, d'un forum économique algéro-portugais en présence d'une centaine d'hommes d'affaires portugais.

A travers ce forum, il s'agira d'"identifier et de concrétiser des partenariats dans plusieurs filières qui intéressent les deux pays" dont essentiellement la sous-traitance, le BTPH, l'industrie et les mines, l'énergie, les produits pharmaceutiques, les télécommunications et systèmes d'information ainsi que l'agroalimentaire.

Quelque 70 établissements hôteliers et thermaux en cours de modernisation

Source : APS

Une opération de rénovation et de modernisation de 70 établissements hôteliers et thermaux est en cours de réalisation à l'échelle nationale, a affirmé jeudi à Hammam Righa (Aïn Defla), le PDG du Groupe "hôtellerie, tourisme et thermal" qui mène l'opération, Bounafaâ Lazhar.

"La modernisation de ces structures permettra d'optimiser leurs potentialités et, par ricochet, contribuer au développement locale", a indiqué M. Bounafaâ en marge de la visite d'inspection effectuée par le wali de Aïn Defla, Benyoucef Azziz, à la station thermale de la ville.

Une enveloppe de plus de 100 milliards DA a été mobilisée pour cette opération, a précisé M. Bounefaâ, faisant état de l'achèvement de l'opération de modernisation de 17 hôtels (sur un total de 19) du Sud ainsi que celle des hôtels El Aurassi et El Djazaïr (ex-Saint Georges).

Le gros du travail concerne, à l'heure actuelle, les grands hôtels urbains afin de les mettre aux normes internationales, a-t-il soutenu, assurant toutefois que l'objectif de son organisme reste focalisé sur le "thermal et les bains traditionnels".

S'agissant de la station thermale de Hammam Righa, le même responsable a indiqué que celle-ci fait l'objet d'une opération de modernisation de la station de captage ainsi que de la station thermale afin qu'elle puisse jouer un plus grand rôle en matière de tourisme climatique.

Des circuits pour les randonnées pédestres sont prévus à la faveur de la nouvelle configuration de la station, a-

t-il expliqué, faisant remarquer que l'opération d'aménagement s'attelle à mettre en évidence les aspects liés à l'artisanat de la région.

Une enveloppe financière de près de 4 milliards DA a été mobilisée pour l'opération de modernisation de la station thermale de Hammam Righa, a-t-il fait savoir, se félicitant de la cadence de l'exécution des travaux.

"Si le même rythme de travail est maintenu, il est fort probable que le colloque organisé annuellement par la wilaya de Aïn Defla sur le rite malékite soit abrité, l'année prochaine, par cette station", a-t-il prédit.

De son côté, le wali de Aïn Defla a affirmé que le développement de la région de Hammam Righa est tributaire de la "bonne santé" de la station thermale, instruisant les élus locaux à prendre à bras le corps le volet environnemental.

"Il est clair que l'amoncellement des ordures ne peut que nuire à l'image de marque de la station et, partant, influencer sur son attractivité", a-t-il fait remarquer, appelant à la mise en valeur des innombrables atouts de la région.

Situé au milieu du mont Zaccar et réputé par la qualité de son eau thermale connu pour le traitement des maladies dermatologiques, le complexe de Hammam Righa, inauguré en 1976 n'a, depuis, connu aucune opération de réhabilitation.

Auparavant, le wali de Aïn Defla s'est rendu aux communes de Khémis Miliana et Aïn Defla où il s'est notamment enquis de l'état d'avancement des projets de réalisation de logements sociaux locatifs.

Wifi Outdoor: le cahier des charges mis à jour pour booster la dynamique économique

Source : Transaction d'Algérie

Le cahier des charges relatif à la fourniture de services internet d'avril 2016 a été mis à jour notamment dans son chapitre se rapportant à l'exploitation du Wifi Outdoor (wifi dans les lieux publics) afin de booster la dynamique économique, a-t-on indiqué auprès de l'Autorité de régulation de la Poste et des télécommunications (ARPT).

La décision du 22 février 2017 modifiant et complétant le cahier des charges d'avril 2016 définissant les conditions et les modalités d'établissement et d'exploitation de services de fourniture d'accès à internet notamment dans ses articles se rapportant au Wifi Outdoor "a pour objectif de booster la dynamique économique et démocratiser davantage l'accès au web", a précisé à l'APS un responsable de l'ARPT. Il a indiqué que la fourniture des services Wifi Outdoor a été encadrée par un dispositif réglementaire "plus souple" à savoir le régime de l'autorisation, afin de permettre aux fournisseurs de services d'accès à internet de contribuer au développement du haut débit notamment au niveau des localités non encore connectées ou mal desservies. Dans le nouveau cahier des charges, plusieurs articles se rapportant notamment au Wifi Outdoor ont été modifiés et complétés afin de permettre "un large investissement dans ce créneau", a ajouté la même source. Les articles concernés sont ceux en rapport notamment aux conditions d'octroi de l'autorisation d'exploitation des services d'accès à internet via le Wifi Outdoor, a-t-il relevé, notant que dans le cahier des charges mis à jour ces conditions ont été "précisées et détaillées". Il a affirmé, à ce propos,

que toute personne physique et morale peut demander une autorisation à l'Autorité de régulation pour la fourniture du Wifi Outdoor, un service qui sera utile notamment dans les lieux publics, les hôpitaux et les gares routières. L'article 12 modifié précise à cet égard que le titulaire de l'autorisation "est tenu d'offrir, selon les capacités disponibles, l'accès à internet à tous les demandeurs en mettant en oeuvre les moyens techniques les plus fiables". Il s'agit aussi pour l'opérateur autorisé de garder confidentielle toute information relative à la vie privée de ses abonnés et n'en faire part que dans les cas prévus par la loi et de veiller au respect de la confidentialité des correspondances privées de ses abonnés. Le wifi sur les places publiques, qui peut être payant ou gratuit, permettra à n'importe quelle personne d'accéder au web via son PC, smartphone ou tablette contribuant ainsi à la démocratisation de l'accès à l'internet et par la même au développement socio-économique du pays. "Une véritable activité économique pourra être créée autour de ce nouveau mode d'accès à internet qui aura besoin de prestataires de services, d'équipementiers et d'un réseau commercial", a estimé le responsable de l'ARPT qui considère ce créneau comme un "marché porteur". Le Wifi Outdoor a déjà été déployé dans le pays par l'opérateur historique Algérie Télécom en 2015, qui était le seul à fournir ce service (payant) qui ciblait les campus universitaires, les complexes hospitaliers et touristiques, les bases de vie et les zones non couvertes par les réseaux conventionnels comme l'internet mobile 3G. Ce mode de connexion est déployé aussi dans les bus de l'ETUSA et au niveau des stations de métro.

COMMERCE

Complexe d'El-Hadjar : relancer la production

Source : El Moudjahid

Le complexe sidérurgique Sider El Hadjar (Annaba) s'apprête à redémarrer le haut fourneau n°2 et y relancer la production de cette installation stratégique à l'arrêt depuis septembre 2015 pour entretien et modernisation, a-t-on appris de la cellule de communication du complexe. Lancé dans le cadre du plan d'investissement engagé par les pouvoirs publics au profit de cette importante base industrielle, le projet de modernisation et de réhabilitation du haut fourneau affiche un taux d'avancement des travaux de 99 %, a indiqué la même source. Le plan d'investissement a été lancé suite au recul des niveaux de production annuelle à 300.000 tonnes d'acier liquide du complexe ayant conduit à la résiliation de l'accord de partenariat avec le groupe ArcelorMittal et la reprise par l'État de la totalité du capital du complexe, désormais filiale du groupe public Imetal, a-t-elle rappelé.

Dans cette première phase, l'opération de réhabilitation a concerné l'unité de préparation de matières premières et agglomérés, le haut fourneau n°2, l'aciérie à oxygène n°1, la centrale à oxygène, les installations énergétiques et le réseau de logistique pour une enveloppe financière de 430 millions dollars, note encore la même source. L'objectif de cette phase est, ajoute-t-on, de porter la capacité de production du complexe à 1,2 million de tonnes vers 2017-2018. Mobilisant un total de 720 millions dollars, le plan d'investissement prévoit, dans sa seconde phase, d'autres opérations de modernisation appelées à élever la production en 2020 à 2,2 millions tonnes d'acier liquide, selon la même source qui indique que ce même plan prévoit un programme de formation et de

recyclage de 553 travailleurs du complexe. Le complexe Sider El Hadjar, qui s'étend sur 830 hectares, emploie actuellement 4.100 travailleurs. Ses premières installations et unités remontent à 1969.

SAFILAIT : 5 milliards de DA d'investissement dans l'agroalimentaire

Source : Algérie Eco

« Un investissement de plus de 5 milliards de DA a été consacré à nombreux de nos projets touchant la filière du lait et ses dérivés, à Batna, Constantine et Bouira, dont l'un en partenariat avec la Tunisie ».

C'est l'annonce faite par Samir Racheff, Directeur commercial et marketing à Safilait, Sarl de production du lait et ses dérivés basée à Constantine (Ain Semara), lors de notre rencontre au Siag 2017, qui se tient du 2 au 5 mars, au Centre des conventions d'Oran (Ahmed Ben Mohamed).

Notre interlocuteur nous a précisé qu'« un complexe agroalimentaire sera réalisé à la nouvelle ville Ali-Mendjeli, à Constantine, d'une capacité dix fois supérieure à la production actuelle, et qui sera réceptionné avant Ramadan 2017, en plus d'un autre à Bouira, en forme d'unité de production », en ajoutant que « le premier projet consistera en la réalisation d'une nouvelle gamme de lait en carton, de yaourt à boire, de boissons lactés, et des eaux fruitées ».

En faisant également savoir que « Batna a eu la part du lion avec deux projets. Le premier, une unité de production, enregistre un taux d'avancement de 60%, alors que le second, un complexe agroalimentaire en partenariat avec des tunisiens, sera dédié à la

fabrication des produits d'emballage au profit de Safilait mais aussi des autres industriels ».

« Le choix de Batna a été motivé, poursuit-il, par les disponibilités foncières y existantes et les facilités accordées par les autorités locales ».

En matière d'emploi, « plus de 3000 emplois directs seront créés par ces quatre projets, à la faveur desquels seront également atteints nos objectifs de couverture en matière de distribution et de livraison de nos produits ».

« D'ailleurs, tient-il à insister, notre participation dans ce Salon vise le dépassement du taux de notre couverture à l'échelle nationale, établie à 60%, en étendant notre réseau de distribution, comprenant des dépôts régionaux et des distributeurs directs, et en créant des points dédiés à cette tâche dans les régions qui en sont dépourvues ».

Mr Rachef a aussi, dans ce cadre, tenu à mettre en relief « l'acquisition d'une cinquantaine de semi-remorques, qui renforce la flotte actuelle de l'ordre de 20 unités ».

Export vers l'Iran et la Russie

Enfin, il a révélé que « notre grand challenge est de promouvoir nos produits à l'export : le « Made in Algeria », notamment nos fromages et crèmes, sera prochainement sur les marchés Russe et Iranien, ainsi que ceux du Golfe » en concluant qu'« être admis par ces pays demeure conditionné par des exigences de qualité, d'où notre certification en cours en Iso 22 000 relatif au système de management de la sécurité des denrées alimentaires ».

Pour rappel, SAFILAIT est un projet datant de 2002, entré en production en 2004, est spécialisé dans la production du lait (conditionné, fermenté, caillé), en « cherbet », et de ses dérivés (crème, fromage à tartiner, et camembert). Actuellement, 140 personnes y sont employées.

LG : une usine de montage en juillet en Algérie

Source : Liberté

Après une présence de quelques décennies sur le marché national en tant que simple filiale de la maison-mère, le sud-coréen LG Algérie (LGA) décide enfin d'investir dans notre pays. Il compte implanter une usine de fabrication de produits blancs (électroménagers).

Ce projet sera réalisé selon son directeur général, Pilwon Jung, en partenariat avec un investisseur local, tel que l'exige la réglementation. Au cours d'une conférence de presse organisée jeudi à l'occasion du lancement de la machine à laver "TwinWash", le premier responsable de cette entreprise n'a pas voulu divulguer le nom de son partenaire algérien ni celui de la région où cette usine sera installée. Une chose est certaine, les premières machines à laver d'une capacité de 10 kg sortiront de cette unité en principe dès le mois de juillet prochain. Au cours de la première année, LGA assurera le montage de quelque 30 000 unités. Outre ce produit, LGA a inscrit également dans ce programme de développement dans notre pays la fabrication de climatiseurs. Il faut noter que cette usine, qui emploiera quelque 100 personnes, vient après celle mise en place, il y a plusieurs mois, avec la société Bomare Company pour le montage des téléviseurs.

L'offensive mondiale du sud-coréen dans les machines à laver a eu un impact direct localement puisqu'il détient, estiment ses dirigeants, près de 36% de parts de marché en Algérie. C'est le cas de sa machine à laver haut de gamme qu'il vient de lancer dans notre pays. Il s'agit de la "TwinWash", un appareil à chargement frontal. Disponible aux points de vente LG à Alger, le LG "TwinWash" est synonyme d'efficacité et de commodité, en offrant aux utilisateurs la possibilité de laver deux charges de linge différentes en même temps. Le TwinWash "permet de laver simultanément deux charges séparées en combinant une machine à laver à chargement frontal pleine grandeur avec une mini-laveuse dans un socle caché, générant ainsi une nouvelle série d'options de lavage". Le lave-linge principal puissant gère la majeure partie de la lessive, tandis que la mini-laveuse peut être programmée pour exécuter un cycle de lavage différent, explique-t-on. Les petites charges peuvent être lavées si nécessaire sans avoir à attendre jusqu'à ce qu'une pleine charge soit accumulée.

La mini-laveuse est dédiée aux vêtements délicats ou spéciaux qui nécessitent un réglage de lavage unique, comme la lingerie ou les vêtements pour bébés. Grâce à son application SmartThinQ, les utilisateurs peuvent également surveiller le lave-linge à tout moment et de n'importe où.

TRANSACTIONS & CONTRATS

Sonatrach – ENI : Les explorations Offshore à l'étude

Source : El Moudjahid

En marge de la cérémonie de signature de convention entre la Sonatrach et la Direction générale des Forêts (DGF), relative au reboisement, le PDG de Sonatrach, M.

Amine Mazouzi, a affirmé qu'un nouveau contrat d'exploration pour le gaz et le pétrole au large des côtes algériennes vient d'être signé par Sonatrach et l'italien Eni.

Ce nouveau partenariat d'exploration pétrolière et gazière en offshore est « en cours d'étude pour déterminer sa faisabilité qui demandera une ou plusieurs années d'études pour sa finalisation », a expliqué le premier responsable du groupe pétrolier algérien. Cette étude concernera « une ou deux régions du nord du pays, à savoir Oran et Bejaia », a déclaré le P-DG de Sonatrach en réponse à une question de la presse. Selon lui, les explorations offshore s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie globale de Sonatrach. Néanmoins cela ne veut pas dire que « le groupe ne va pas s'investir davantage dans les explorations à l'intérieur et au nord du pays », ajoutera M. Mazouzi. Le groupe Eni prendra en charge les travaux d'exploration en partenariat avec Sonatrach, en vue de découvrir de nouveaux gisements en offshore. Il est également prévu que Sonatrach lance un programme complémentaire d'études pour l'évaluation du potentiel en hydrocarbures, en particulier dans les régions du nord de l'Algérie de l'offshore. Il y a lieu de signaler que la compagnie pétro-gazière, Sonatrach, a engagé depuis plusieurs années, des campagnes sismiques d'exploration de l'espace sous-marin algérien. Des études qui ont montré un potentiel assez intéressant pour que l'entreprise envisage de passer, rapidement, à la phase de développement. Les données sismiques offshore acquises l'année dernière concernent deux blocs d'exploration, dont un de 3.000 km², situé entre Béjaïa et Annaba, et un second entre Ténès (Chlef) et Mostaganem, de 2.000 km². Dans l'international, le groupe Sonatrach s'est associée au groupe norvégien, Statoil, dans l'exploration offshore en Egypte.

CNMA – Groupe Industriels ONAB – Aviculteurs : Partenariat triangulaire

Source : El Moudjahid

La Caisse Nationale de Mutualité Agricole (CNMA), le Groupe Industriel ONAB -Office National d'Aliments de Bétail- et des opérateurs économiques privés de la filière avicole ont signé jeudi dernier, au siège de la CNMA, une convention de partenariat triangulaire entre le directeur général de la CNMA, le président-directeur général de l'ONAB, respectivement M. Cherif Benhabiles et M. Meddour, a-t-on précisé en marge de la cérémonie de signature.

Ce nouveau partenariat ainsi élaboré qui s'annonce bénéfique permettra aux clients de l'ONAB de se rapprocher des caisses régionales de mutualité agricoles (CRMA) réparties à travers tout le territoire national (67 CRMA et 434 bureaux locaux de proximité).

Ces opérateurs privés pourront bénéficier des avantages offerts par la CNMA dans le cadre du partenariat via des couvertures assurantielles adaptées sécurisant leurs revenus à travers la prise en charge des risques liés à leurs activités, à savoir l'assurance transport de marchandises, les responsabilités concourantes au Groupe ONAB et ses filiales, les risques « bris de machine » pour les abattoirs et autres couvertures relatives aux installations, équipements et responsabilités. Ces trois opérateurs économiques du secteur agricole s'associent en vue de participer concrètement au développement du secteur par l'accompagnement dans la gestion et la prévention des risques. L'ambition de la CNMA est de participer efficacement à l'organisation de la filière avicole et d'assurer son rôle économique dans la gestion des risques liés à cette activité, en encourageant les producteurs, transformateurs, à améliorer leurs productions, à maîtriser les techniques d'abattage et de stockage, en mettant à leur disposition l'expérience des

experts vétérinaires de la CNMA par des visites et des conseils périodiques pris en charge par la CRMA dans le cadre de ses missions en tant qu'assureur conseil de proximité et d'accompagnateur du monde agricole. Des journées de sensibilisation et d'information seront organisées prochainement conjointement entre les trois opérateurs CNMA- ONAB, au profit des opérateurs privés à travers tout le territoire national.

Sonelgaz-BNA: convention pour le paiement électronique des factures

Source : Maghreb Emergent

La Banque nationale d'Algérie (BNA) et le groupe Sonelgaz signeront dimanche une convention de partenariat pour le paiement électronique des factures au profit des abonnés de Sonelgaz, a indiqué samedi un communiqué de la BNA.

Ces abonnés pourront régler leurs factures d'électricité et du gaz en utilisant leur carte interbancaire (CIB) par internet à travers les quatre (4) sites web des Sociétés de distribution de ce groupe ou via les Terminaux de paiement électronique (TPE) mis à leur disposition au niveau des guichets des agences Sonelgaz à travers le territoire national.

La mise en oeuvre de cette convention, eu égard au volume important des transactions escompté, donnera certainement "un nouvel élan" et une "large dimension" au paiement électronique en Algérie, estime cette banque publique.

Cette action s'inscrit dans le processus de relance de la dynamique de développement des moyens de paiement électroniques, engagé depuis octobre dernier sous l'égide du ministère des Finances et le pilotage du

ministère délégué chargé de l'économie numérique et de la modernisation des systèmes financiers.

Cette opération viendra s'ajouter à d'autres actions similaires concrétisées précédemment par les banques avec d'autres grands facturiers tels que Algérie Télécom, Air Algérie, Mobilis, la Société des eaux et d'assainissement d'Alger (SEAAL), l'Algérienne des eaux (ADE).

A travers cette démarche, qui vise la promotion et la généralisation auprès de l'ensemble des citoyens de nouveaux instruments de paiement sécurisés, s'inscrit dans le cadre des objectifs stratégiques des pouvoirs publics visant la consolidation du processus de réforme et de modernisation du système bancaire et financier, note la même banque.

Pour sa part, Sonelgaz indique que ses sociétés de distribution ont décidé de s'orienter vers le paiement par carte CIB comme nouveau mode de règlement, après avoir franchi l'étape du paiement par encaissement aux bureaux de Poste dans le but de diversifier et de moderniser les modes de règlement des factures.

Parmi les autres actions destinées à moderniser ses prestations, ce groupe énergétique public rappelle, dans un communiqué, le remplacement des anciens compteurs par des compteurs électriques intelligents qui permettent la relève à distance des index de consommation pour les abonnés moyenne tension.

Quant aux abonnés basse tension, la technologie utilisée est le Terminal de saisie portable (TSP) qui permet d'éviter toute difficulté ou erreur de relève, explique le communiqué.

Un investissement de 6 milliards de dinars prévu: Condor s'associe au suisse SICPA

Source : Le Quotidien d'Oran

CONDOR et le suisse SICPA envisagent un investissement de près de 6.000.000.000 DZA dans la création d'une plateforme de traçabilité et l'emploi d'environ 400 personnes en Algérie. CONDOR SICPA assurera le recrutement et la formation des techniciens et des ingénieurs locaux ainsi que la formation des inspecteurs relevant des différents secteurs qui seront chargés du contrôle sur le terrain, avons-nous appris hier de sources proches du fabricant algérien d'électronique et d'électroménager. «CONDOR SICPA dans le cadre du transfert de technologie assurera la mise en place d'un centre sécurisé de gestion des données et de personnalisations et de codages», ajoute-on de mêmes sources qui précisent que ce partenariat est le premier du genre en Afrique. Il faut savoir que SICPA est une société suisse quasi centenaire spécialisée dans la fabrication des encres de sécurité pour les billets de banque, les passeports et cartes d'identités et également dans le marquage et la traçabilité sécurisés des produits de grandes consommation tels les boissons, les produits alimentaires ou bien encore les produits pharmaceutiques pour le compte des gouvernements et des industries concernées.

Plus de 220 Mds de billets et produits sont marqués par SICPA chaque année dans près de 180 pays.

L'objectif de ce partenariat CONDOR- SICPA vise, pour la partie algérienne, la promotion de l'authentification et de la traçabilité comme moyen de lutte contre le commerce illicite et la contrefaçon en Algérie et en Afrique, dans le cadre d'un transfert de technologie et

d'un partenariat dans le domaine de la recherche et développement.

C'est en fait une combinaison unique de compétences en matière d'informatique de télécommunications et de contrôle de processus industriels ainsi qu'en matière de sécurité matérielle et digitale. Cela contribuera également à la protection de la santé des citoyens et de soutien aux gouvernements et aux opérateurs économiques par la mise à disposition de moyens technologiques permettant la responsabilisation de tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement.

Sachant que la contrefaçon, le commerce illicite constituent des risques sévères pour la santé des citoyens et pénalisent l'économie légitime en privant les entreprises de part de marché ; la traçabilité placée sous l'angle de l'authentification et de la sérialisation permet un suivi du produit depuis son origine jusqu'à sa consommation.

Par ailleurs, l'authentification des produits passe par le marquage aux moyens d'encres sécurisées par application d'un code imprimé ou d'une banderole sécurisée des produits.

Pour ce qui est de la «sérialisation», il s'agit de l'application d'un code unique sécurisé à l'identique d'une plaque d'immatriculation, authentifiable par téléphone mobile (application ou par SMS) pour le consommateur ou de moyens spécifiques pour les professionnels et les autorités de contrôle. Le consommateur peut ainsi participer activement au contrôle de l'origine des produits, de leur conformité, de leur date de péremption et de toutes autres informations utiles.

En vérifiant ces informations, qu'il peut remonter aux autorités, le consommateur contribue au contrôle de la chaîne de distribution.

Ces codes sérialisés ainsi que les événements de contrôle sont enregistrés en temps réels dans un centre de gestion des données gérées par les autorités gouvernementales qui peuvent ainsi diligenter des enquêtes et assurer l'application de la loi et la répression des fraudes.

Pour quels produits ? En tout premier lieu, le ciblage des produits à tracer se fera avec le gouvernement en fonction des préoccupations de santé publique, et de protection de la production nationale et qui pourra être élargi ensuite en fonction d'autres critères.

A cet égard, les produits de grande consommation, tels le tabac, les boissons, les produits alimentaires, les cosmétiques, les médicaments font partie d'un panel en cours de discussion, affirment nos sources.

REGIONS

Sétif : 50 projets touristiques validés

Source : El Moudjahid

La wilaya de Sétif, de par les potentialités qu'elle recèle dans les domaines du tourisme culturel, d'affaires, climatique, sa position géographique qui lui confère un caractère stratégique au regard de son histoire, constitue sans nul doute, aujourd'hui, une destination touristique privilégiée consolidée par des ambitions fortes dans différents segments.

Dans ce contexte, la valorisation de cette destination favorisée par l'élaboration d'une stratégie de marketing et de communication, la promotion du produit thermal,

l'aménagement d'espaces d'exposition de produits artisanaux et du terroir, la création de 14 pôles touristiques structurants à Sétif : Hamam Guergour, Hamam Sokhna et Djemila, ainsi que la mise en œuvre d'un plan de tourisme de qualité sont autant de paramètres qui président à la faveur de cette dynamique.

À ce titre, la wilaya de Sétif dont le parc hôtelier est passé de 31 hôtels en 1999 à 64 hôtels, dotés d'une capacité de 3933 lits, n'en est pas moins un riche potentiel dans le domaine du tourisme de cure thermique avec 10 établissements dont la qualité des eaux, à l'instar de celle de Hamam Guergour, est de renommée mondiale de par ses eaux radioactives. Un segment qui se porte bien, sachant que le nombre de curistes s'élevait à 515 711 durant l'année 2016, précise le directeur de wilaya Labidi el Wardi.

Au titre de l'investissement touristique et des mesures incitatives consenties par l'état, 50 projets touristiques ont été validés par le Calpiref. Treize ont déjà reçu l'accord de principe du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, ajoute notre interlocuteur.

Un potentiel valorisé par une riche activité artisanale de cette région ; 2736 locaux relevant du programme du Président de la République ont été attribués à de jeunes artisans avec une aide de 66 millions de dinars pour 138 artisans, et 249 autres dossiers sont en phase de validation au niveau du ministère.

Dans le domaine du tourisme culturel, la ville romaine de Djemila et d'autres sites non moins importants, qui atteste des civilisations multiples dans cette région, sont autant de destinations prisées chaque année par de nombreux visiteurs.

Fête de l'olive d'Ifigha : Labellisation clé de l'exportation

Source : El Moudjahid

Le village Tabbourt, commune d'Ifigha, a abrité, vendredi et samedi derniers, la 4e édition de la fête de l'olive à laquelle ont pris part une vingtaine de producteurs de l'huile et ses dérivés.

Organisée par l'APC d'Ifigha en collaboration avec le comité de village Tabbourt et l'association des oléiculteurs Achbayli Nath Ghobri, la manifestation est placée sous le thème "Valorisation de l'huile d'olive des Ath Ghobri". En plus de l'olive et de l'huile dans leurs différentes variétés, la manifestation a vu la participation d'autres artisans dans les secteurs de la vannerie, la poterie, notamment. Il y a eu aussi l'exposition de la figue sèche, le pain traditionnel et le miel. Cette fête s'inscrit dans le cadre de la valorisation des produits du terroir et l'organisation de la filière oléicole en vue de passer à une autre étape prometteuse pour la filière, à savoir la labellisation, qui ouvrira les portes de l'exportation de l'huile d'olive produit dans la région. « La labellisation de l'huile d'olive de la région est un passage obligé pour son exportation », insistent les spécialistes dans la culture oléicole. Pour se faire, les oléiculteurs de la wilaya se doivent de se mettre à l'application de nouvelles techniques dans tout le processus de production de l'olive et de l'huile, notamment l'entretien des oliveraies, la méthode de cueillette, le stockage et la trituration.

Plus de 420.000 q récoltés

La récolte d'olive a connu cette année une nette baisse dans la wilaya de Tizi-Ouzou. En effet, la production d'olive pour cette saison a été de seulement 429.207

quintaux contre plus de 500.000 quintaux d'olives récoltés durant la même saison de l'année passée, selon les statistiques de la direction des services agricoles de la wilaya de Tizi-Ouzou. La trituration de l'olive cueillie a produit quelques huit millions de litres d'huile, soit une baisse de près de deux millions de litres par rapport à la saison précédente. Cette baisse de la production de l'olive est expliquée par la faible pluviométrie enregistrée cette année dans la wilaya de Tizi-Ouzou, mais aussi par le phénomène de l'alternance dans la récolte de l'olive qui veut qu'à une saison de forte production succède une autre de faible récolte. L'oléiculture qui est l'une des principales vocations de la wilaya occupe une superficie de 35.000 hectares de la superficie agricole utile de la wilaya de Tizi-Ouzou où la culture de l'olive est pratiquée par l'écrasante majorité de la population. Cette superficie est en constante extension à la faveur des campagnes de plantation d'oliviers lancées à travers l'ensemble des communes de la wilaya. La culture oléicole a connu une nette évolution durant ces dernières années grâce aux mesures d'accompagnement qu'a bénéficié cette filière, notamment la fourniture gratuitement d'importantes quantités de plants d'olivier et des aides financières pour l'acquisition de huileries modernes à hauteur de 30% du montant plafonné à 4 millions de dinars et des cuves de stockage. Plus de 733.000 plants ont été distribués gratuitement aux oléiculteurs de la wilaya ces dernières années. Les oliveraies de la wilaya sont dans leur écrasante majorité implantées sur des terres accidentées inaccessibles à la mécanisation (tracteurs et autres moyens modernes de cueillettes...), absence de vergers adaptés à la mécanisation et le morcellement des exploitations. Le prix d'un litre d'huile d'olive de cette saison est actuellement négocié entre 700 à 800 DA, un prix loin d'être à la portée des bourses moyennes.

Médéa : des investissements agricoles sur 10.000 hectares en cours d'étude

Source : APS

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdesslam Chelghoum, a indiqué jeudi que des dossiers d'investissement agricole sur une superficie de 10.000 hectares dans la wilaya de Médéa sont à l'étude par les services de wilaya et d'autres sont en cours de réalisation.

Répondant à une question orale du membre du Conseil de la nation, Belkacem Kara, lors d'une séance plénière présidée par Abdelkader Benssalah, Président du Conseil, M. Chelghoum a précisé qu'une surface de plus de 40.000 hectares avait été dégagée comme terrains destinés à être mis en valeur pour être, par la suite, distribués aux investisseurs.

Le ministre a également révélé, que dans le cadre du plan gouvernemental 2015-2019, d'autres objectifs y avaient été inscrits dans la wilaya, comme l'extension des périmètres irrigués, à travers la réalisation d'un barrage d'une capacité de 28 millions m³, pour irriguer plus de 2.000 hectares, ainsi que la réalisation en cours d'une plate-forme logistique de froid à Béni Slimane.

Outre la réalisation d'une unité de traitement de semences, réceptionnée en 2016, des unités de collecte et de stockage de semences ont été réalisées à Ain Boucif et Chellala Adraoua.

La wilaya de Médéa a également bénéficié, dans le cadre du plan national de développement agricole, lancé en 2000, de plus de 5.000 exploitations agricoles pour un montant dépassant les 400 milliards de

centimes, ce qui a permis de doubler la production dans la région.

Concernant une autre question du même sénateur, portant sur la cession par les services de la tutelle de la ferme pilote " Si Hmamou", située à Benchicao, M.Chelghoum a assuré que son département n'avait pas cédé cette ferme, et que pour les besoins de relance des fermes pilotes et d'exploitation optimale de leur capacité de production, un contrat de partenariat avait été conclu avec une S.a.r.l sise à Boufarik (wilaya de Blida), en vue de créer une société mixte en 2013.

Quand au montant d'investissement dans ladite ferme, il a été fixé à 436 millions de dinars pour les besoins de relance et d'augmentation des surfaces arboricoles et vignobles, la réalisation de (2) unités d'élevage de volailles, fourniture de ressources hydriques, apiculture, mécanisation de l'agriculture et réalisation de chambres froides.

Mais le coût de réalisation des investissements a dépassé le montant initialement convenu pour atteindre 1,5 milliard de dinars du fait de la mise en valeur de quelque 300 hectares d'arbres fruitiers, de la réalisation de deux puits profonds, de l'acquisition de 49 unités mécaniques et de la réalisation d'un réseau de transfert des eaux pluviales sur 2 kilomètres.

Trois ans après la conclusion du partenariat, "la ferme est devenue un véritable modèle". Les techniques modernes qui y sont utilisées ont permis d'accroître son rendement agricole et de créer des emplois, a-t-il dit, précisant que le nombre d'employés est passé de 41 personnes avant le partenariat à 175 éléments après.

A une question du sénateur Abbas Bouamama sur la réinscription de la réalisation de puits dans le périmètre

de Takbalt dans la wilaya d'Illizi et le volume de la production enregistré dans ce périmètre par rapport aux autres périmètres, le ministre a fait savoir que les sites de forage de puits avaient été déterminés au niveau local après la constatation sur le terrain par les spécialistes.

Ce périmètre qui compte parmi les anciens disposent d'importantes capacités qui en font un pôle agricole majeure à Illizi, a-t-il ajouté.

Selon les chiffres présentés par le ministre, la surface arable dans la wilaya ne dépasse guère 2.300 hectares, dont un tiers dans la commune d'Illizi (778 hectares), le périmètre de Takbalt représentant un tiers de cette superficie.

Ce périmètre compte 17.000 palmiers produisant 1.100 quintaux de dattes, soit 48 % de la production de la commune d'Illizi, 1.371 agrumes, 1.728 oliviers et d'autres légumes.

Le ministre a souligné qu'il n'était pas possible d'inscrire de nouveaux projets (forage de puits et aménagement de nouveaux périmètres) au regard de la conjoncture financière actuelle.

Béjaïa : Une gare maritime pour juin

Source : L'Econews

Toutes les conditions sont réunies pour assurer un meilleur transit des voyageurs avec l'avantage du temps d'embarquement et de débarquement réduits. Avec du retard sur les délais, la gare Maritime de bejaia enfin livrée en Juin Prochain.

La nouvelle gare maritime dont la mise en service est prévue pour juin, à l'orée de la saison estivale et en

prévision des arrivées des émigrés pour le mois de ramadan est dotée de conditions à même de répondre aux besoins de ce flux de voyageurs que l'attractivité tant touristique que commercial de la ville a généré.

Elle peut contenir 500 touristes et dispose d'assez d'espace pour 400 voitures, qui arriveraient par un seul bateau. Quant aux formalités le temps consacré ne pourrait excéder deux heures. La nouvelle gare maritime disposera d'un parking d'une capacité de 350 voitures, d'un centre commercial et d'autres locaux commerciaux. Cet investissement consenti par l'entreprise portuaire de Bejaia se veut un atout de plus pour la région et un complément au port de ce qui va, inévitablement améliorer les conditions d'escales et d'accueil des passagers et le transit de leurs véhicules. Les travaux de réalisation ont été confiés à Batimetal et le projet entamé en 2013.

Le projet sera réalisé sur deux sites qui seront liés par deux passerelles : Le premier site, situé à l'extérieur du port et, sera réalisé sur 8 159,31 m², le deuxième site sera réalisé à l'intérieur du port sur 18 973,22 m².